

## **LES PROXIMITES sur DISTANCES DISCURSIVES SELON LE CONTEXTE GEOPOLITIQUE ET CULTUREL**

L'analyse des programmes nous a permis, d'une part, de définir l'*appartenance partisane* comme une source préalable, génératrice du politique, ouvrant ainsi la discussion (à venir) à la fois sur les apports et sur les limites de la production trans-partisane du discours politique. D'autre part, elle nous amène vers le constat que cette appartenance ne constitue pas le seul « agent non-humain » (Latour, 2005) pouvant générer des distinctions entre les programmes électoraux. Les programmes d'une même appartenance partisane au-delà des continuités discursives, présentent également des différenciations

En effet, cette analyse comparative montre que le critère de l'origine géopolitique et culturelle des programmes opère aussi comme constructeur du politique. C'est-à-dire que les programmes sont produits dans une configuration donnée, caractérisée par des enjeux socioculturels spécifiques et des modes d'organisation sociétaux particuliers. L'enjeu de cette recherche est moins de mettre en concurrence les deux critères qui génèrent du politique que d'explicitier la manière par laquelle ils le font, ainsi que d'interroger les mythes du politique qui en résultent dans les deux cas.

Les partis français et chypriotes appartenant à la même famille politique, tout en partant de la même référence textuelle, à savoir les manifestes des partis européens, produisent finalement chacun un discours électoral propre. En d'autres termes, le discours idéologico-politique produit au niveau européen est soumis à un processus de *recontextualisation* (Bernstein,

2000)<sup>64</sup>, qui consiste à ce qu'il soit ajusté et plus ou moins « adapté » au contexte national. Le concept de *recontextualisation*, importé du champ de la sociologie de l'éducation et réapproprié librement dans notre étude, paraît heuristique pour rendre compte de ce processus de transformation du discours électoral des partis appartenant au même groupement politique européen. La recontextualisation renvoie au processus qui structure la communication pédagogique au sein de l'institution éducative. Pour Bernstein, « la communication pédagogique est souvent perçue comme un vecteur, un relais des messages idéologiques et des relations de pouvoir extérieures, ou au contraire, comme un vecteur ou un relais, en apparence neutre, de compétences de diverses sortes » (Bernstein, 2007 : 55).

Dans le modèle bernsteinien, la communication pédagogique s'inscrit dans trois systèmes de règles, interconnectés :

- les règles de distribution : elles déterminent les frontières du discours légitime, la division entre le « pensable » et l' « impensable », et dérivent de la division sociale du travail et des relations de pouvoir dans la société.
- les règles de recontextualisation : elles régissent la construction du discours pédagogique qui peut être (re)produit par l'institution éducative. Elles renvoient aux principes qui permettent d'intégrer un discours instructeur (des savoirs, des compétences...) dans un discours régulateur, d'ordre social.
- les règles d'évaluation : elles régulent les situations locales de transmission de ce discours, au niveau de la pratique pédagogique.

La recontextualisation renvoie à un processus qui a lieu dans un contexte socio-historique donné, dans une arène socio-institutionnelle qui implique des relations spécifiques entre acteurs sociaux. Ainsi l'intérêt du concept pour cette étude est qu'il implique un processus de

---

<sup>64</sup> Le concept de « recontextualisation » élaboré par B. Bernstein (2007) renvoie à un processus de sélection et d'organisation des savoirs au sein des curricula et s'identifie à un principe qui s'approprie, relocalise, refocalise et relie des discours, de manière sélective, pour constituer son propre discours pédagogique. Ici nous empruntons librement le concept de « recontextualisation » au champ de la sociologie de l'éducation afin de conceptualiser ce processus de transformation du discours électoral européen.

« transformation » : un procès qui consiste à abstraire des discours, des savoirs, des pratiques de leur contexte d'origine (base sociale originelle) et à les déplacer dans un nouveau (con)texte de pratique, caractérisé par des nouvelles formes de relations. Il s'agit d'un procès de délocalisation-relocalisation, à l'aboutissement duquel « le texte originel n'est plus le même », car : (a) il a changé de position dans ses relations avec d'autres textes, pratiques et positions, (b) le texte lui-même a été modifié par la sélection, la simplification ou la condensation ou la reconfiguration de ses éléments, (c) le texte a été repositionné et refocalisé (Bernstein, 1990 : 61).

Le concept renvoie aussi bien au texte recontextualisé qu'au procès de recontextualisation lui-même. Dans cette perspective, il se propose de rendre compte :

(i) des principes qui régissent la transformation du texte : c'est-à-dire des principes qui orientent les opérations de sélection et d'organisation des contenus du discours, et qui constituent des « faits sociaux » (Bernstein, 2000). [Cela renvoie aux relations internes du texte : la *classification* des contenus (la définition des frontières entre catégories, leur séparation, et la légitimation de ces frontières) et le *cadrage* (établissement des formes de communication légitimes et appropriées au sein de chaque catégorie, à savoir la spécialisation de chaque catégorie).] En d'autres termes, ce sont les principes qui génèrent la structuration des réalisations spécifiques du discours.

(ii) le champ de recontextualisation impliqué dans ce procès, c'est-à-dire les acteurs et les groupes sociaux qui y participent. Cela renvoie à la dimension praxéologique du procès de transformation : un champ constitué d'agents spécialisés, qui, par leurs activités, mettent en œuvre ces principes et pratiquent la recontextualisation.

Le présent chapitre porte essentiellement sur les principes qui régissent la transformation du texte. Quant à la dimension praxéologique de la recontextualisation, nous en traiterons dans le dernier chapitre de ce travail. Cette transformation des textes implique l'existence d'un cadrage national qui pèse sur le processus de production du discours électoral par des opérations de sélection et d'organisation des éléments, spécifiques dans chaque pays. L'inscription géoculturelle joue un rôle décisif dans la production des programmes politiques. Elle apparaît comme un agent différenciateur, susceptible d'engendrer des diversités entre les programmes

nationaux appartenant à une même famille politique. Cette hypothèse est d'autant plus intéressante à examiner que la production des manifestes européens sollicite la participation des délégations de tous les partis membres nationaux. Par la production des manifestes européens, les partis revendiquent l'existence d'un cadre politique cohérent qui ressemble les partis-membres de chaque groupement politique européen.

Nous aborderons les transformations des programmes liées au contexte géoculturel à partir d'une structuration du chapitre qui valorise la description des différences et des ressemblances des programmes. En s'appuyant toujours sur les indicateurs descriptifs, *des rapports d'énonciation, des noyaux lexicaux et des thématiques* ainsi que de *la conscience du temps*, nous montrerons comment les programmes de notre corpus peuvent être regroupés selon leurs proximités / distances en fonction de leur appartenance géoculturelle, le contexte français ou le contexte chypriote.

Dans un deuxième temps, en définissant les manifestes européens comme référence de comparaison, nous tenterons de qualifier les programmes français et chypriotes selon leurs proximités/distances par rapport aux manifestes européens. Les programmes des partis européens sont considérés ici comme *discours-témoins*, en tant que « norme » (Duchastel et Armony, 1993), permettant de mesurer le décalage des programmes des partis domestiques par rapport au discours produit par le parti européen dont ils sont membres. Autrement dit, nous cherchons à saisir le degré de diversification des programmes des partis français et chypriotes membres d'un même groupement politique européen par rapport au discours électoral de ce dernier.

Cette analyse sera suivie dans le prochain chapitre d'une analyse sociologique plus approfondie du « politique » et de ses mythes produits, dans leurs configurations praxéologiques, dynamiques et macro-sociales.

# 1. Le regroupement géoculturel des programmes selon les rapports d'énonciation

Dans la section précédente, nous avons constaté que tous les programmes se caractérisent par la présence de trois types d'énonciateurs : l'*énonciateur partisan*, l'*énonciateur abstrait* et l'*énonciateur de l'identification aux récepteurs*. Nous avons montré ainsi que les programmes peuvent être regroupés selon leur appartenance partisane en fonction de la définition de soi de l'énonciateur partisan et notamment en fonction de son association avec d'autres entités. Dans cette section, nous montrons comment les programmes peuvent être regroupés selon leur origine géoculturelle selon les rapports d'énonciation qu'ils construisent.

## 1.1. Les programmes chypriotes : l'eupéanisation de l'énonciateur partisan

Les programmes produits par les partis chypriotes étudiés présentent le point commun suivant : dans les rapports d'énonciation qu'ils construisent, l'énonciateur partisan est associé au parti européen dont ils sont membres. Ainsi, l'énonciateur « DISI » s'associe au PPE, l'énonciateur EDEK<sup>65</sup> au PSE et l'énonciateur « AKEL » au parti de la GE:

Les concepteurs et les fondateurs de l'Europe unie proviennent du milieu que représentent l'**Alerte Démocratique** (DISI) et le **PPE** (...) les propositions de l'**Alerte Démocratique** et du **PPE** (...) nous luttons avec nos partenaires du **PPE**, en élargissant l'UE, en apportant des changements institutionnels, en établissant l'Euro comme notre monnaie commune (...) L'**Alerte Démocratique** et le **Parti Populaire Européen** sont prêts à répondre au dilemme (...) [**Programme DISI**]

(...) **Nous** avec le groupe de la **Gauche Européenne** et des forces progressistes, nous avons lutté pour les intérêts de la majorité (...) ayant comme **allié** le groupe le plus rigoureux, celui de la **Gauche Européenne** (...) [**Programme AKEL**]

---

<sup>65</sup> Le programme du parti chypriote EDEK présente cependant des spécificités, puisque, comme nous l'avons noté auparavant, le parti a traduit et publié le manifeste européen (PSE) tel qu'il était, en y ajoutant seulement une section portant sur *l'enjeu chypriote*. Nous examinerons cette pratique ultérieurement.

(...) Avec la force de notre idéologie, sur la base du caractère patriotique de notre Mouvement et avec la solidarité internationale de **la famille socialiste** mondiale et européenne nous lutterons avec réalisme (...) [**Programme EDEK**]

Sur le plan syntaxique, les partis chypriotes et les partis européens sont liés entre eux soit par la conjonction de coordination « et », soit par la préposition « avec », soit par des formes lexicales telles que « allié », « famille » etc. Dans tous les cas, ces occurrences unissent et assimilent les partis chypriotes avec les partis européens correspondants en les transformant en un seul énonciateur. Les partis chypriotes, en se fusionnant avec les partis européens correspondants, valorisent leurs activités politiques au sein des institutions de l'UE. Les verbes tels que « apporter » et les qualificatifs tels que « rigoureux », appartenant au cotexte, contribuent à valoriser les identités et actions des référents-partis européens.

Dans le cas de DISI, nous trouvons les traces de cette relation dès le titre du programme : « Positions de l'Alerte Démocratique (DISI) – Parti Populaire Européen (PPE) ». C'est-à-dire que l'intitulé même du programme indique que le parti ne se présente pas comme le seul responsable des projets politiques émis dans son programme. Cette responsabilité est en effet partagée avec le parti européen dont il est membre. De plus, dans le corps du texte, nous observons que le « PPE » en tant que forme lexicale apparaît aussi fréquemment, voire plus fréquemment, que celle de « DISI » (13 occurrences contre 10 occurrences).

Les producteurs des programmes chypriotes, font appel aux partis européens correspondants afin de porter en commun l'interprétation de la réalité du passé, du présent et des projets pour l'avenir. De cette manière ils attribuent une dimension polyphonique au discours. Certes, nous ne nous sommes pas en mesure d'examiner l'efficacité communicationnelle de cette opération auprès des électeurs; nous ne pouvons évaluer si elle apporte un plus, une légitimité aux énoncés des programmes. Mais nous pouvons néanmoins l'interpréter comme une opération stratégique, rationnelle, de la part des producteurs des programmes et par là avancer l'idée, que pour ces producteurs l'opération d'association du parti local avec le parti européen est censée apporter plus de poids de responsabilité et de rigueur à la rhétorique programmatique.

Ce constat se double d'ailleurs de la rhétorique qui a été développée par le champ politique chypriote durant la période de prise de décision pour l'entrée du pays dans l'Union Européenne.

Celle-ci mettait en avant comme principal argument préalable la « protection » que l'institution européenne pourrait assurer à Chypre en tant que membre à part entière de l'UE. Nous y reviendrons.

## **1.2. Les programmes français : la définition de soi à partir du Président Sarkozy**

Contrairement aux programmes chypriotes ce qui rassemble les programmes français dans leur mode d'énonciation n'est pas l'implication des entités extra-nationales mais la forte présence de la figure d'une personne publique, à savoir la figure de « Nicolas Sarkozy », parfois représentée sous le titre de « Président de la République ».

Nicolas Sarkozy est une référence majeure dans les programmes français, marquant ainsi l'ancrage de ces derniers dans le contexte politique national. Bien que le positionnement de chaque parti ne soit pas le même vis-à-vis des projets et des actions de Nicolas Sarkozy, par association ou par opposition, celui-ci fonctionne comme référent majeur pour l'ensemble des partis dans la démarche de définition de leurs opinions et projets politiques.

Ainsi, dans le discours programmatique de l'UMP, le parti est situé « aux côtés » de N. Sarkozy. Notamment par l'utilisation de la préposition « avec » et des formes lexicales manifestant une certaine continuité entre les deux entités, comme le verbe « prolonger » par exemple. En même temps, les actions politiques menées par N. Sarkozy à la fois comme Président de la République et comme leader de la présidence française de l'UE sont idéalisées.

(...) avec **Nicolas Sarkozy**, nous changerons l'Europe pour changer la France. (...) Prolonger, partout où nous siègerons, la méthode et l'ambition de l'action de **Nicolas Sarkozy** (...) les candidates et les candidats de la Majorité Présidentielle se fixent 30 propositions d'action concrètes aux côtés du **Président de la République** (...) C'est la

vision que porte la Majorité Présidentielle, avec **Nicolas Sarkozy** (...) [**Programme UMP**]

On y repère par exemple dans le voisinage lexical de l'occurrence « Sarkozy » des expressions qui cherchent à positiver ses activités, telles que « Le Président Sarkozy est parvenu », « Nicolas Sarkozy a montré que c'est possible ». Pour le dire autrement, dans le programme de l'UMP, Nicolas Sarkozy devient un exemple à suivre quant à la définition de l'identité du parti et un co-énonciateur quand il s'agit d'annoncer les projets politiques de l'UMP.

A l'inverse, dans les programmes du PS et du PCF, l'entité N. Sarkozy est un contre-exemple dans la démarche de définition de soi. Des expressions telles que « Nous nous sommes opposés au projet d'Union pour la Méditerranée (UPM) de Nicolas Sarkozy » ou encore « un carton rouge à Nicolas Sarkozy », revendiquent pour ces partis une identité que nous pouvons qualifier d'*anti-sarkozyste*.

(...) Nous nous sommes opposés au projet d'Union pour la Méditerranée (UPM) de **Nicolas Sarkozy** (...) **Nicolas Sarkozy** leur a finalement proposé un nouveau projet : la construction d'un pipeline entre l'Algérie et l'Espagne! (...) **Nicolas Sarkozy** a cru bon de redire son opposition à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne (...) L'adhésion de la Turquie n'étant en rien à l'ordre du jour, la déclaration de **Sarkozy** vise trois objectifs (...) [**Programme PS**]

(...) Ce que nous voulons, c'est d'abord faire de ce scrutin un bras de fer entre notre peuple et **Nicolas Sarkozy**. **Celui-ci** incarne, en effet, parfaitement ce modèle « libéral-capitaliste » (...) Chaque vote pour le Front de Gauche, le 7 juin prochain, sera, en premier lieu, un «carton rouge » à **Nicolas Sarkozy** (...) En tant que représentants de la France au parlement européen, nous ferons entendre - à l'opposé de la politique de **Nicolas Sarkozy** - le projet d'une Europe indépendante, récusant les logiques de mise en concurrence des peuples et au service de la paix et du désarmement (...) [**Programme PCF**]

Le président français de cette période devient ainsi une source de critique pour l'opposition : ses actions politiques tant au niveau national (en tant que Président de la République) qu'au niveau européen (avec la présidence française de l'UE) paraissent comme des contre-exemples



dans l'énonciation des projets des partis. Nous observons, par exemple, dans ces programmes, des locutions qui appréhendent les projets politiques de ces partis comme *le verso* de celles de N. Sarkozy, telles que : « nous ferons entendre – à l'opposé de la politique de Nicolas Sarkozy - le projet d'une Europe indépendante », « Nous nous sommes opposés au projet d'Union pour la Méditerranée (UPM) de Nicolas Sarkozy ».

Or, malgré ce positionnement différencié des partis français vis-à-vis de Nicolas Sarkozy, de ses opinions et de ses actions politiques, l'analyse montre que l'entité de N. Sarkozy joue un rôle structurant dans ce que les partis disent qu'ils sont et qu'ils font ou qu'ils feront. Les programmes électoraux impliquent un rapport communicationnel de co-construction de sens. Selon Goffman (1981), dans les situations d'interaction, la production d'un discours de la part du locuteur dépend de l'interlocuteur. Si l'on accepte que les programmes s'adressent à quelqu'un, la construction de soi est alors en grande partie déterminée par les autres (Mead, 1963), les destinataires : en l'occurrence les électeurs français. Ainsi pour les partis français, l'entité de Sarkozy sert en quelque sorte de code référentiel leur permettant d'acquérir une identité clairement positionnée aux yeux des destinataires, même si cela implique de s'identifier comme partenaire ou comme adversaire.

Peut-on voir des stratégies communicationnelles électorales derrière cette forte référence à l'entité de N. Sarkozy ? Selon l'IPSOS, les sondages, à partir du mois de Mai 2009 (c'est-à-dire un mois avant les élections), présentent une chute de la popularité du président français. Or, sa popularité restait encore très élevée (plus de 80%) au près des sympathisants de l'UMP. On peut alors estimer que la forte présence de N. Sarkozy au sein de la campagne renvoie à une stratégie qui vise pour les uns à conserver ses électeurs traditionnels (l'UMP), en garantissant ainsi un résultat électoral satisfaisant ; pour les autres à s'identifier à la majorité des électeurs français afin de maximiser leur résultat électoral, puisque sa popularité était en baisse (PS, PCF). C'est en ce sens que Nicolas Sarkozy opère comme référent micro-culturel commun, c'est-à-dire circonstanciel, caractérisant ainsi l'ensemble des programmes français. Nous y reviendrons.



Les rapports d'énonciation dans les programmes chypriotes et français procèdent à la construction d'identités bien distinctes entre les deux pays, qui s'appuient sur des référents propres<sup>66</sup> à chaque contexte local. Les partis chypriotes associent leur identité avec celle des partis européens dont ils sont membres. Tandis que les partis français se définissent soit par affiliation soit par opposition à l'entité du Président N. Sarkozy. Ces identités, bien que distinctes, sont produites par le même type d'opération : une opération qui consiste à les inscrire dans les contraintes communicationnelles d'un contexte géopolitique et culturel donné.

## **2. Le regroupement géoculturel des programmes selon les thèmes**

Les thèmes, leur hiérarchisation, ainsi que le traitement que chaque parti propose de ces thèmes sont fortement influencés, nous l'avons vu, par leur appartenance partisane et idéologique. Cependant, notre analyse permet de constater également que l'ancrage géopolitique et culturel fonctionne lui aussi comme source de cadrage des thèmes qui apparaissent (ou non) au sein des programmes électoraux. Le contexte géoculturel opère, parallèlement à l'affiliation partisane, comme deuxième filtre de sélection des éléments du discours électoral. Autrement dit, certains enjeux sont en quelque sorte mieux *adaptés* pour les programmes français et d'autre pour les discours programmatiques des partis chypriotes. L'objectif dans cette section sera de décrypter ces thèmes spécifiques qui figurent au sein de chaque discours contextuel géoculturellement situé et de les présenter de manière analytique.

---

<sup>66</sup> Les « partis européens » ne sont certes pas des entités propres au contexte chypriote. Mais les partis chypriotes, par ces opérations discursives, cherchent à les approprier et à les inscrire dans l'espace politique chypriote, plus que le font les partis français. Nous y reviendrons.

## 2.1. Les thèmes des programmes chypriotes : la persistance du « problème chypriote »

Du point de vue des thèmes mis en scène dans les programmes, l'enjeu du « problème chypriote » est celui qui rassemble les partis chypriotes tout en les distinguant de manière nette des programmes français.

Dans les trois programmes chypriotes, comme nous pouvons le constater à partir des tableaux ci-dessous, le « problème chypriote » a été traité dans des chapitres autonomes, consacrés entièrement à ce thème. Même dans le cas du parti socialiste chypriote EDEK, ayant adopté et reproduit le manifeste européen du PSE comme document principal de sa campagne, un deuxième document (« Déclaration programmatique ») y est joint, traitant le problème chypriote et les perspectives de résolution du problème qui s'ouvrent avec la participation de Chypre dans l'UE.

Tableau 16 : La structuration thématique du programme de AKEL

<i>Ordre</i>	<i>Intitulé</i>
1	<b>Pour une solution juste et pour la réunification en partant d'une meilleure position</b>
2	Pour les droits des travailleurs et contre leur abolition
3	Pour un développement social et non pas néolibéral
4	Pour la paix la démocratie et contre les guerres et les déficits
5	Pour l'environnement et la santé
6	Pour la Jeunesse et l'Education, pour les citoyens aujourd'hui et demain
7	

	Ayant comme allié le groupe le plus fidèle de la Gauche Européenne
--	--

Tableau 17 : La structuration thématique du programme de DISI

<i>Ordre</i>	<i>Intitulés des thématiques</i>
1	<b>Parti Populaire Européen et le problème chypriote</b>
2	En créant de la prospérité pour tous
3	En luttant contre le changement climatique
4	L'enjeu démographique et le vieillissement de la population
5	L'Europe acteur principal de la scène internationale

Dans les programmes des partis AKEL et DISI, l'enjeu du problème chypriote est traité dans le premier chapitre de leurs programmes. Ce positionnement du thème dans le début du programme est révélateur de son importance. Car la séquence d'apparition des thèmes dans un texte constitue un indicateur de l'opération de hiérarchisation des éléments discursifs qui se traduit par une certaine classification des places.

Pour AKEL, ce chapitre apparaît sous l'intitulé : « Pour une solution juste et pour la réunification en partant d'une meilleure position » et pour DISI sous l'intitulé : « Parti Populaire Européen et le problème chypriote ». L'analyse du contenu de ces chapitres montre que le problème chypriote persiste en tant qu'enjeu majeur du champ politique chypriote, même dans la campagne des élections européennes<sup>67</sup>. Celui-ci est mis au premier plan des discours en

---

<sup>67</sup> Il faut noter aussi que le « problème chypriote » est l'enjeu majeur du champ politique chypriote dans toutes ses dimensions et il monopolise, ou presque, les débats de toutes les campagnes électorales. Voir à ce sujet l'analyse de C. Mavratsas (2008). Ce constat pourrait cependant être remis en débat à l'aune des nouvelles données introduites par la récession et la crise économiques, attribuant au thème de l'économie une place qui tend à être dominante dans les discours politiques.

y constituant le projet politique le plus essentiel. Plus précisément, les discours programmatiques des partis chypriotes tentent de montrer comment l'UE peut s'impliquer de manière positive dans la résolution du problème. Nous signalons ci-dessous quelques extraits significatifs de ces chapitres :

« (...) Il est significatif que la position concernant le problème chypriote constitue une partie indispensable du programme électoral du PPE pour les élections européennes de juin 2009. Une position qui a été validée à l'unanimité au sein de l'assemblée générale du PPE, avec la présence des milliers des participants et 20 chefs d'Etat ou de gouvernement. Suite à un effort coordonné des représentants de l'Alerte Démocratique, il a été obtenu l'inclusion d'une référence majeure au problème chypriote au sein du sous-chapitre portant sur des enjeux intérieurs de l'Union, reconnaissant ainsi la question chypriote en tant que problème européen (...) » **[Programme DISI]**

« (...) Nous avons revendiqué et nous avons obtenu avec le Président et d'autres forces des votes au Parlement européen et au conseil de l'UE qui reconnaissent le droit aux chypriotes de résoudre le problème sans interventions et pressions extérieures (...) » **[Programme AKEL]**

« (...) La résolution du problème chypriote était notre grande priorité et notre but ultime dès le lendemain de l'invasion turque (...) Nous soutenons le processus qui conduira à l'arrangement complet du problème chypriote sur la base des accords entre les chefs des deux communautés et qui est soutenu d'une manière permanente par les Nations Unies et l'Union Européenne (...) » **[Programme EDEK]**

Dans les discours électoraux des partis chypriotes, au-delà de l'importance qu'ils accordent au « problème chypriote », nous constatons également qu'ils tentent d'adresser un message aux électeurs chypriotes, à savoir que l'UE peut agir comme garante d'une préalable solution au problème. En ayant ceci comme position commune, chaque parti domestique tente d'affirmer la singularité de sa position, en explicitant la manière dont il a agi dans le passé et dont il agira dans le futur pour promouvoir les intérêts de Chypre.

Dans le cas de la campagne des élections européennes, l'enjeu chypriote est alors reproduit comme thème, par une opération d'adaptation au contexte européen. Cela se traduit plus

particulièrement par la tentative des producteurs des programmes de (re)définir le problème chypriote comme un problème européen. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'une simple reproduction du « problème chypriote » et du traitement adéquat pour ce problème. Mais d'un procès de recontextualisation de cet enjeu à travers le fait de l'inscrire dans le débat du champ politique européen.

## 2.2. Les thèmes des programmes français

La proximité entre les discours des partis français du point de vue des thèmes traités dans leurs programmes repose sur une position commune : la revendication de l'harmonisation des politiques et des manières de faire entre les Etats membres de l'UE. Si l'on s'appuie sur l'analyse de classification du texte de type *Alceste*, effectué avec le logiciel *Iramuteq*, nous constatons que les discours des programmes français comportent en particulier deux classes lexicales : la classe 2 et la classe 7.

Le vocabulaire caractérisant la classe 7 (tableau ci-dessous), comprenant des termes tels que « droit », « immigration », « travail », « professionnel », « accueil », renvoie à deux thèmes distincts : l'enjeu de « l'immigration », d'une part, et « les droits du travail », d'autre part. Certes, il s'agit de thèmes qui ont été traités plus ou moins par l'ensemble des programmes de notre corpus. En revanche, suivant l'analyse classificatoire du corpus, dans les discours programmatiques des partis français ces thèmes occupent une place plus significative que dans les programmes des partis européens, et – encore plus significative – que dans les programmes des partis chypriotes.

**Tableau 18 : Le profil lexical de la classe 7 des programmes français**

<i>Effectif dans la classe</i>	<i>Effectif dans le corpus</i>	<i>Khi2</i>	<i>Forme lexicale</i>
72	167	108.76	Droit

28	40	87.83	Immigration
15	15	77.66	Accueil
18	23	65.84	Professionnel
38	78	65.41	Travail
28	49	62.86	Femme
13	14	60.55	Asile
12	13	55.35	Migrant
19	30	49.85	Enfant
9	9	46.25	Légale
9	9	46.25	Immigrés
11	13	44.69	Violence
8	8	41.06	Congé
24	49	40.18	Travailleur
9	10	39.87	Parental
21	41	38.01	Egalité
17	30	36	Directive
8	9	34.77	Clandestin
15	26	33.26	Famille
26	61	32.90	Homme

### 2.2.1. L'enjeu de l'immigration

L'étude du cotexte du vocabulaire significatif la classe 7 permet de constater que l'enjeu de l'immigration n'est pas traité de la même manière dans les trois programmes français d'appartenance politique différente. Pour l'UMP et le PS, il existe une distinction entre une « immigration légale » et une « immigration clandestine », tandis que pour le PCF cette distinction cognitive n'est pas effectuée dans son discours programmatique. En même temps, UMP et PS se diversifient quant au projet de gestion de l'immigration clandestine. Pour les premiers, il s'agit de « renforcer l'efficacité des contrôles aux frontières extérieures », pour les

seconds, l'accent est mis sur les « patrons voyous qui exploitent les travailleurs en situation irrégulière ».

(...) Nous réaffirmons que seule une immigration légale peut permettre une intégration réussie. Nous proposons d'agir pour une politique d'immigration et d'asile ferme mais fidèle aux droits de l'Homme et respectueuse de la souveraineté des Etats (...) Suivre la mise en œuvre de ce pacte, notamment à travers l'agence FRONTEX, pour : - mieux organiser l'immigration légale, - lutter contre l'immigration clandestine, - renforcer l'efficacité des contrôles aux frontières extérieures (...) [**Programme UMP**]

(...) Nous voulons une politique d'immigration qui accorde davantage de place à l'immigration légale, qui favorise l'intégration qui respecte les droits fondamentaux et qui engage un véritable dialogue avec les pays tiers (...) Nous avons obtenu que les patrons voyous qui exploitent les travailleurs en situation irrégulière puissent être sanctionnés. Alors que le texte initial visait principalement à lutter contre l'immigration illégale, nous avons réussi à le transformer en un instrument qui garantit des droits aux travailleurs clandestins : droit de recours contre l'employeur, paiement des arriérés de salaire, possibilité d'obtention d'un permis de séjour temporaire (...) [**Programme PS**]

(...) lutte contre l'exclusion sociale et la précarité, contre les discriminations et la xénophobie, et pour l'égalité effective des droits; respect des droits fondamentaux des personnes issues de l'immigration, à commencer par le droit d'asile, le droit à la scolarisation des enfants et le droit du travail; droit de vote et d'éligibilité aux élections locales et européennes pour tous les résidents au même titre que les citoyens de l'Union Européenne ; régularisation des «sans papiers» avec la mise en place d'une stratégie de co-développement (...) [**Programme PCF**]

Les chapitres ou les propositions qui abordent cette question de l'immigration révèlent également cette différenciation. Dans le programme de l'UMP, l'immigration est abordée dans la proposition « Faire preuve de fermeté sur l'immigration et l'asile » ; dans le programme du PS elle apparaît sous l'intitulé « Une politique d'immigration pour le progrès » ; dans le programme du PCF elle figure dans le chapitre « L'impératif solidaire ». Ainsi l'appréhension de la question de l'immigration invite à des traitements différenciés de cette question selon le parti. Mais nous ne développons pas davantage l'analyse des discriminations concernant la



manière de traiter l'enjeu de l'immigration<sup>68</sup>. Car ce qu'il importe de souligner à présent est la place considérable que la question de l'immigration occupe dans les trois programmes français par rapport aux manifestes européens et aux programmes chypriotes. Nous pouvons ici reprendre la formule des sociologues McCombs et Shaw (1993) qui discutent l'effet des médias sur les électeurs. Ils soutiennent en effet que les médias ne nous disent pas tellement *ce qu'il faut penser*, mais *ce à quoi il faut penser*. Suivant cette logique, nous pouvons dire que les programmes français, avant d'indiquer un traitement donné pour l'enjeu de l'immigration, proposent aux électeurs « l'immigration » comme enjeu sur lequel la réflexion doit porter. Et ceci malgré le fait que la France soit parmi les pays occidentaux où l'immigration est la plus faible (Lemaître, 2009). L'« immigration » comme thème majeur du discours des programmes des partis français, s'articule moins avec *l'histoire de l'immigration* en France, qu'avec *l'historicité de la construction de l'immigration en tant que thème* dans le discours électoral du champ politique français. Nous y reviendrons.

Le constat de la présence significative du thème de l'immigration dans les programmes français pour les élections européennes ne mérite pas d'être traité en termes d'originalité. Il s'agit, au contraire, d'une régularité du discours politique français, lequel reste au premier plan des discours programmatiques, même dans le contexte européen des élections européennes. Qu'il soit traité en termes de « problème » (UMP), de « droit » (PS), ou encore de « solidarité » (PCF), le thème de l'immigration maintient sa place dans le discours électoral européen des partis français, en s'adaptant au contexte des élections européennes, en s'europanisant en quelque sorte. L'immigration en tant que question européenne implique ainsi un « pacte européen sur l'immigration et l'asile », « l'agence FRONTEX », [Programme UMP] ; « l'adoption d'une "carte bleue" européenne permettant de faciliter l'accès des travailleurs hautement qualifiés (et de leur famille) au marché du travail européen » [Programme PS] ; et la « directive retour » ou plutôt la « directive de la honte » [Programme PCF].

### **2.2.2. Le thème de l'« harmonisation »**

---

<sup>68</sup> Nous rappelons que nous avons traité d'une manière plus exhaustive cette perspective dans le « chapitre III » de l'analyse.

Un deuxième groupe de termes qui découle de la classe lexicale 7 est celui qui renvoie aux « conditions de travail ». Des termes tels que « droit », « travail », « travailleur », « congés », « femmes », sont les principales composantes lexicales de ce thème. L'étude de ces formes lexicales dans les programmes français permet de constater que l'importance de cette thématique n'est pas identique pour les trois programmes ; nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Notre objectif à présent est de mieux expliciter cette particularité française, plus ou moins forte en fonction des programmes, pour la situer dans le contexte macro politique et social français dans la suite de ce travail.

Pour ce faire, il est nécessaire d'examiner le cotexte de ces formes lexicales qui caractérisent la classe 7 du corpus. Les extraits portant sur cette thématique permettent de saisir l'enjeu sous-jacent de cet intérêt particulier accordé par les partis français à ce thème.

(...) L'ouverture et la solidarité doivent continuer de s'exprimer avec les Etats membres ayant adhéré en 2004 et 2007. Mais pour autant il n'est pas question d'ériger des conditions **déséquilibrées** de concurrence au sein du marché unique. C'est un enjeu majeur pour **l'équité** des échanges entre Européens, pour la **protection** des travailleurs et des salariés, pour de vrais progrès dans nos sociétés, mais aussi pour diffuser nos valeurs sociales dans le monde (...) Chacun reconnaît que **le système français** joue un rôle d'amortisseur social face à la crise. Nous n'accepterons pas une Europe au rabais, ni le dumping social. Nous entendons défendre nos spécificités sociales (...) **Comblé le fossé** qui existe entre les Etats en matière de normes sociales **communes** pour ériger un marché du travail plus **cohérent** (...) [Programme UMP]

(...) Nous avons obtenu la création de l'**Institut Européen pour l'égalité** entre les femmes et les hommes (...) Cependant, nous devons continuer nos efforts : l'inégalité salariale s'élève en moyenne à 15% pour un travail égal (...) Nous voulons **faire progresser** les garanties fondamentales que sont les conditions de travail décentes, les **salaires adéquats**, la sécurité sociale et le dialogue social effectif (...) Nous avons gagné le combat pour un **encadrement strict** du temps de travail (...) Socialistes et partenaires sociaux, après une large mobilisation et une euro manifestation organisée le jour du vote, ont **réussi à obtenir** un vote **limitant le temps de travail** (...) Nous avons arraché au Conseil une directive sur le travail intérimaire. Après 6 longues années de

négociation, les travailleurs intérimaires en Europe bénéficieront des **mêmes conditions** de traitement (...) [**Programme PS**]

(...) Au niveau de **chaque nation** comme sur le **plan européen**, tous les instruments disponibles doivent être mis prioritairement **au service de l'emploi**, de sa **qualité** et de sa **sécurisation**, de **l'égalité** professionnelle entre les femmes et les hommes et de **l'éradication de la précarité**; au service de la promotion des capacités humaines: formation, éducation, santé, culture, recherche, logement, salaire décent, conditions de travail humaines, retraites dignes. (...) Face à la crise il faut mettre en œuvre un vrai bouclier social au **plan européen**. Celui-ci doit notamment permettre de s'opposer aux plans de licenciements comme aux délocalisations, d'augmenter les salaires les minimas sociaux et les pensions (...) [**Programme PCF**]

Le premier constat analytique est que les discours des trois partis cherchent - plus ou moins - à défendre les « droits » notamment « du travail », soit en valorisant ce qui a été fait, soit en se focalisant sur ce qui reste à faire dans cette direction au niveau de l'UE. Ainsi, nous repérons à la fois des expressions formulées au passé telles que : « Nous avons obtenu », « Socialistes et partenaires sociaux (...) ont réussi à obtenir » ; et des expressions de projection, manifestant des objectifs futurs, telles que : « Comblent le fossé qui existe (...) », « tous les instruments disponibles doivent être mis au service de (...) ».

Au-delà du discours qui cherche à défendre un certain niveau des « conditions » de vie, notamment du travail, un autre constat analytique ressort de l'étude de ce cotexte. A savoir, le fait que les trois partis mettent en avant l'idée d'une harmonisation des conditions et des droits du travail dans les pays de l'UE. Parmi les termes qui sont liés à l'occurrence majeure de cette classe, c'est-à-dire les « droits », nous observons l'existence d'occurrences qui renvoient à la volonté exprimée par les partis français en faveur de cette harmonisation, comme par exemple les formes lexicales : « équité », « cohérent », « Institut Européen pour l'égalité », « sur le plan européen ».

Or, harmoniser les politiques des droits sociaux à l'échelle européenne implique une base de références communes pour la mise en place de ces politiques. Si « l'harmonisation » est l'objectif *posé* des discours programmatiques français, il est en même temps *présupposé* que les différents pays membres de l'UE présentent des divergences dans leurs politiques

concernant les conditions de travail. En ce sens, le discours sur « l’harmonisation » engage également un discours sur des référents à partir desquels cette harmonisation aura lieu. Ces référents pour les programmes français sont ceux du « système français ». Nous sommes donc face à un paradoxe argumentatif qui d’un côté cherche à « *combler le fossé qui existe entre les Etats en matière de normes sociales communes pour ériger un marché du travail plus cohérent* » et de l’autre à « *défendre ses spécificités sociales* ». Cette rhétorique peut être qualifiée de *franco-centrée*. Car, l’harmonisation européenne que les partis français revendiquent est à l’image du système français, en d’autres termes il s’agit de promouvoir une harmonisation « à la française ».

C’est un constat qui va de pair avec le second vocabulaire qui caractérise les programmes français : celui de la classe 2 dégagée par l’analyse automatique du logiciel *Iramuteq*. Cette classe, comme nous pouvons l’observer dans le tableau ci-après, est caractérisée notamment par les occurrences lexicales : « financier », « transparence », « crédit », « régulation », « marché », « bancaire », « supervision », « contrôle ».

Tableau 19 : Le profil lexical de la classe 2 des programmes français

Effectif dans le corpus	Khi2	Forme lexicale
47	118.57	financier
21	83.65	transparence
18	68.38	crédit
20	68.18	régulation
45	63.54	marche
11	55.18	bancaire
10	50.10	supervision
27	49.64	banque
25	41.07	contrôle
28	39.97	fiscal
10	38.78	épargne
22	35.45	financières
7	34.94	paradis

7	34.94	argent
7	34.94	impôt
100	33.23	marcher
37	33.07	fonds

L'étude de ces occurrences dans leur cotexte permet de soutenir que ce groupe lexical est en quelque sorte un sous-ensemble de la thématique financière. Ce sous-ensemble concerne particulièrement un *vouloir faire* des partis français, à propos du « contrôle » et de la « régulation » du domaine financier au niveau européen, à propos de l'harmonisation des affaires financières. Ci-dessous quelques extraits du cotexte du vocabulaire significatif de cette classe :

(...) Nous proposons de mettre fin aux **paradis fiscaux**, à l'évasion et à la fraude **fiscales**, et de renforcer la lutte contre le **blanchiment d'argent** en Europe et dans le monde, de sorte que tous les acteurs du marché paient une part **équitable** d'impôts aux Etats où ils opèrent (...) Nous agissons dans **tous les Etats membres** pour soutenir des **politiques fiscales** justes, garantissant le financement des systèmes de protection sociale des citoyens européens (...) [Programme PS]

(...) Nous rappelons notre attachement à des règles **équitables** de concurrence entre les Etats et nous voulons combattre le **dumping** social, monétaire ou fiscal qui crée des **concurrences déloyales** au sein de notre **marché européen** (...) Nous avons la conviction qu'une industrie véritablement **européenne** pourra émerger de la crise en **mutualisant** les coûts d'innovation ou de développement (...) [Programme UMP]

(...) Tous ces dangers sont le résultat d'une **déréglementation** généralisée menée sous la pression des firmes multinationales et de choix politiques qui placent la rentabilité **financière** des capitaux et la **concurrence** au dessus de toute considération humaine. Une véritable dictature de l'actionnariat et une mondialisation capitaliste-libérale ont abouti à la multiplication des **délocalisations** et à la **compression des salaires** (...) [Programme PCF]

Les formes lexicales qui dominent sont, d'une part, celles qui réfèrent à la coopération des Etats membres autour de cet enjeu (« équitable », « tous les états membres », « marché européen »)

et, d'autre part, celles qui mettent en scène le danger de la non-harmonisation (« paradis fiscaux », « dumping », « concurrences déloyales », « délocalisation »).

L'écart entre les systèmes sociaux des pays membres de l'UE devient un problème majeur pour l'UE dès les années 1950, déjà formulé par les pays fondateurs de la Communauté Européenne au cours du premier élargissement. Mais plus l'UE continue à s'élargir plus les divergences entre systèmes sociaux nationaux défavorisent le fonctionnement de modèles qui garantissent des droits sociaux plus importants (Hantrais, 2007). La source du problème réside dans le fait que, malgré l'ouverture du marché économique européen, l'harmonisation des systèmes sociaux et fiscaux des pays membres n'a jamais réellement eu lieu. Ainsi, ce déséquilibre favorise le dumping, il « ouvre les portes » par exemple aux entreprises d'un pays pour se délocaliser dans un autre Etat et profiter de ce fait d'un coût salarial moins élevé et d'une fiscalité plus favorable pour les patrons d'entreprises.

La France est l'un des pays industriels de l'Europe qui se caractérise par des salaires et des taxations relativement élevées par rapport à d'autres pays européens. Ceci contribue à faire subir à l'économie française les conséquences des délocalisations et du *dumping* financier et fiscal. En effet, la France figure parmi les pays qui « subissent » le plus les conséquences de cette irrégularité. Par conséquent, dans le contexte de la France, ce discours émis dans les programmes français en faveur de l'harmonisation apparaît comme un consensus national. Il semble dépasser les convergences idéologiques des partis en les mettant, plus ou moins, en accord sur ce point.



Par l'analyse thématique des programmes, nous observons que les enjeux et les préoccupations des partis diffèrent selon l'ancrage des programmes dans un contexte national donné. Dans le cas des programmes chypriotes, cet ancrage se traduit par la mise en avant de la question du problème chypriote et par sa recontextualisation en tant que problème européen. Pour les partis français, l'ancrage du contexte national opère comme source génératrice de l'impotence